

Option extra SIM surf & talk

Surfer et téléphoner en même temps et en toute indépendance avec un seul abonnement mobile et plusieurs cartes SIM sur plusieurs appareils comme une tablette ou un ordinateur portable.

Option pour abonnements mobiles

	Coûts
Taxe de base mensuelle (sans rabais)	CHF 9.00 par option
Taxe d'activation (SIM incluse)	CHF 55.00 par option
	Service
Utilisation de deux appareils mobiles avec le même abonnement	Cette option permet de surfer et de passer des appels téléphoniques avec une ou plusieurs SIM supplémentaires sur un autre appareil mobile (p. ex. tablette, ordinateur portable), indépendamment du premier appareil mobile. L'échange de données et le trafic téléphonique sont déduits de l'abonnement mobile de base. Les conditions de l'abonnement mobile qui y est lié s'appliquent.
Internet mobile	L'échange de données est possible simultanément et indépendamment sur les deux appareils mobiles. L'échange de données des deux appareils mobiles est déduit de l'abonnement mobile de base.
Téléphonie Appels sortants	Les appels sortants sont possibles sur les deux appareils mobiles en même temps et en toute indépendance.
Téléphonie Appels entrants	Les appels entrants peuvent être réceptionnés par un seul appareil mobile à la fois. Cela doit être défini. Activation des appels et des messages entrants : Appelez le numéro court *100# depuis l'appareil pour lequel vous souhaitez activer les appels et les messages entrants.
SMS	Les SMS ou MMS entrants et sortants peuvent être envoyés et/ou reçus sur un seul appareil mobile. Cela doit être défini.
Restrictions	<ul style="list-style-type: none"> L'option extra SIM surf & talk ne peut pas être utilisée avec les modems (hotspots Wi-Fi) avec l'option « extra SIM watch », l'appareil mobile avec l'option « extra SIM surf & talk » ne peut pas être défini pour les appels entrants
	Durée du contrat
Durée minimale	Aucune durée minimale
Résiliation	L'abonnement peut être résilié à la fin de chaque mois avec un préavis de 60 jours.
Activation	L'option est activée le jour de l'inscription.

	Service
Facturation	La facturation de la taxe de base intervient après l'activation. La taxe de base est facturée automatiquement chaque mois, jusqu'à révocation. En cas de souscription pendant un mois de facturation en cours, la taxe de base est facturée au prorata.
	Divers
Condition requise	extra SIM surf & talk est uniquement disponible avec un abonnement Sunrise Freedom et Sunrise Mobile unlimited.
Nombre d'options	Jusqu'à 5 options ou cartes SIM supplémentaires peuvent être achetées par abonnement mobile.
SIM de remplacement	CHF 55.00 pour une SIM de remplacement ou une SIM au nouveau format.
Plan de paiement de l'appareil	<p>Avec chaque option extra SIM surf & talk, un appareil mobile (p. ex. tablette, ordinateur portable) peut être acheté au moyen d'un paiement par mensualités sans intérêts et sans frais. Chaque appareil à partir de CHF 1.– d'acompte.</p> <p>La convention de paiement par mensualités est annulée automatiquement en cas de résiliation de l'option extra SIM surf. Les mensualités arriérées doivent être payées immédiatement.</p>
Taxes de service	Voir la liste de prix des taxes de services .
Assistance	Assistance téléphonique technique gratuite au 0800 707 707
Parties intégrantes du contrat	<ul style="list-style-type: none"> - Contrat de prestations de téléphonie mobile - Dispositions particulières pour prestations de téléphonie mobile - Conditions générales
Mis à jour	Mars 2020